

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 MAI 2008

Date de Convocation : 20 mai 2008

L'an deux mille huit, le vingt six mai, à 20 H 30, le Conseil Municipal de Bovelles s'est réuni au lieu habituel de ses sessions sous la présidence de Monsieur DHONDT Denis, Maire.

Etaient présents : Mmes CABOCHETTE Sylvie, DUMEIGE Natalie,
GADRÉ Chantal.
MM. GUILBERT Roger, BELLETTRE Michel, BOUCHER
Eric, DELMAS Bertrand, LEU Grégory, PASCAUD Sébastien,
VANDOOAEGHE Noël.

Etait absent excusé : Néant.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 28 AVRIL 2008

Lecture du compte rendu de la réunion du 28 avril 2008.
Approbation à l'unanimité des présents par le C.M.

AMENAGEMENT DU CHEMIN DES CHARMILLES

Monsieur le Maire fait part du mauvais état du chemin des Charmilles. Des travaux d'aménagement sont donc nécessaires : reprofilage aux enrobés 1 050 €, enduit monocouche bouble gravillonnage 1 350 €, soit un total de 2 400 €.

ACHAT D'UNE MOTOPOMPE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents d'acheter une motopompe à moteur thermique 2 temps (débit 115 l/minute) pour l'arrosage des plantations avec possibilité d'aspirer l'eau de la mare. Cette dépense d'un montant de 400 € TTC sera imputée en section d'investissement à l'article 21578.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2008 – VIREMENT DE CREDITS EXERCICE 2008 – N°1/2008

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2008 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les ouvertures complémentaires de crédits ci-après :

OBJETS DES DEPENSES à inscrire en section d'investissement : Aménagement de voirie : travaux neufs Chemin des Charmille ; Achat d'une motopompe à moteur thermique.

Diminution sur crédits déjà alloués :

* Chapitre 011, Article 61522 (Entretien de bâtiments) – Somme de : moins 2800,00 euros

Augmentation des crédits :

* Chapitre 21, Article 21578 (Autre matériel et outillage de voirie) - Somme de : plus 400,00 euros

* Chapitre 23, Article 2315 (Immobilisations corporelles en cours) - Somme de : plus 2 400,00 euros

Parallèlement le chapitre 023 (Virement à la section d'investissement) se verra augmenter de plus 2 800,00 euros et le chapitre 021 (Virement de la section de fonctionnement) se verra lui aussi augmenter de plus 2 800,00 euros.

Après délibération et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide d'opérer les ouvertures complémentaires de crédits ci-dessus.

ACCEPTATION DU REGLEMENT DES ASSURANCES MUTUELLES DE PICARDIE, Sinistre du 17 décembre 2004 N°11826/2004

Monsieur le Maire rappelle les dégâts survenus lors de la tempête du 17 décembre 2004. Il évoque également qu'un règlement immédiat à titre d'acompte d'un montant de 15 492,60 € a déjà été versé en mai 2005.

Les Assurances Mutuelles de Picardie nous ont fait parvenir un chèque d'un montant de 5 761,58 euros pour solder l'indemnisation de ce sinistre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité, d'accepter le remboursement de 5 761,58 euros des Assurances Mutuelles de Picardie.

CONSTITUTION DE LA LISTE DES COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier qu'il a reçu de la direction des services fiscaux de la somme en date du 22 mai dernier, dans lequel il est demandé de rectifier quelques imprécisions à savoir les adresses exactes des commissaires titulaires et suppléants ainsi que la désignation d'un commissaire suppléant propriétaire de bois et d'un commissaire suppléant non domicilié dans la commune.

COMMISSAIRES SUPPLEANTS :

Mme BANCE/JULIEN Jacqueline, retraitée, propriétaire de bois, 80000 AMIENS
M. DE LAROSIERE DE CHAMPFEU Jacques, retraité, 75008 PARIS

désignés en lieu et place de :

M. MODESTE Alain, fonctionnaire, BOVELLES
M. LEU Grégory, directeur commercial, BOVELLES

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **S.P.A.N.C :**

Suite à la réunion sur le service public d'assainissement non collectif, certaines questions demeurent notamment sur le contrôle. Il est décidé qu'une information complémentaire sera donnée dans le prochain bulletin d'information.

- **Bulletin d'information :**

Le bulletin d'information est à préparer pour la fin du mois de juin 2008.

Mise en place du sommaire :

S.P.A.N.C, tri sélectif, Comité des Fêtes : activités, remise en état des chemins, bibliothèque, gym, Anciens Combattants, Club de l'Amitié...

Le Maire,

Les Adjointes,

Les Conseillers,